Relations et solidarités entre les cités grecques de la côte sud de la mer Noire (VIIe- IIIe siècles av. J.-C.)

Claire Barat

▶ **To cite this version:**

Claire Barat. Relations et solidarités entre les cités grecques de la côte sud de la mer Noire (VIIe- IIIe siècles av. J.-C.). Pallas. Revue d'études antiques, 2012, Les diasporas grecques du VIIIe à la fin du IIIe siècle av. J.-C., 89, pp.217-244. 10.4000/pallas.867 . hal-03660352

HAL Id: hal-03660352
https://uphf.hal.science/hal-03660352

Submitted on 13 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PALLAS, 89, 2012, pp. 217-244

Relations et solidarités entre les cités grecques de la côte sud de la mer Noire (VII^e^-III^e^ s. av. J.-C.)

Claire Barat
Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Introduction

La côte sud de la mer Noire est une région originale, séparée de l'Anatolie par la chaîne pontique qui borde tout le rivage et qui laisse subsister de petites plaines côtières. C'est une région naturellement tournée vers les autres rivages de la mer Noire, accessibles par cabotage ou par traversée de la mer Noire.

Ce large bandeau côtier de plus de 1000 kilomètres a été touché par le mouvement de colonisation de l'époque archaïque[1], tout comme d'autres régions, et c'est ainsi que des cités comme Sinope, Héraclée du Pont et Amisos ont été fondées, tout comme Trapézonte, Cotyôra, Cérasonte, Sésamos, Cytoron etc... C'est donc une région pleinement intégrée au monde grec. Pourtant, elle a moins attiré la recherche scientifique que d'autres régions d'Anatolie comme l'Ionie, la Carie, la Lycie ou la Pamphylie, ou même que d'autres régions de la mer Noire, comme les littoraux bulgares, roumains, ukrainiens, russes ou géorgiens. En effet, il existe peu de monographies sur les cités grecques de la côte sud de la mer Noire[2]. Pour Héraclée du Pont, on peut citer, en anglais, les ouvrages de S. Burstein[3] et S. J. Saprykin[4], en allemand, l'ouvrage d'A. Bittner[5] et en turc, celui de T. Akkaya[6]. Pour Amisos, il n'existe que la synthèse en turc de S. Atasoy[7] et pour Sinope, les deux gros articles en anglais de D. M. Robinson[8] et ma thèse, à paraître[9]. L'archéologie de la côte sud de la mer Noire avait été traitée dans l'ouvrage de

1 Graham, 1964, p. 98-117 ; Ehrhardt, 1983 ; Boardman, 1995, p. 289-310.
2 Synthèse en russe de Maksimova, 1956.
3 Burstein, 1976.
4 Saprykin, 1997.
5 Bittner, 1998.
6 Akkaya, 1994.
7 Atasoy, 1997.
8 Robinson, 1906a et 1906b.
9 Barat, 2006 ; pour mémoire, voir aussi Sengebusch, 1848 et Streuber, 1855.

A. Bryer et D. Winfield, *The Byzantine Monuments and Topography of the Pontos*[10], qui offrait de nombreux plans et relevés archéologiques, ainsi qu'un inventaire des voyageurs passés dans ces cités.

Si l'on veut avoir une vision d'ensemble de la côte sud de la mer Noire, il existe des publications récentes, comme l'ouvrage coordonné par M. G. Hansen et T. H. Nielsen, *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*[11], doté d'un chapitre sur la mer Noire[12] et deux grosses publications coordonnées par D. V. Grammenos et E. K. Petropoulos[13], *Ancient Greek Colonies in the Black Sea*, qui offrent des synthèses historiques et archéologiques en langue anglaise sur Sinope[14], sur Amisos[15] et sur Héraclée du Pont et Amastris[16]. Ces mêmes auteurs ont publié un second volume[17] avec une notice sur Cotyôra, Cérasonte et Trapézonte, les trois colonies de Sinope[18].

Une synthèse historique sur cette zone est donc nécessaire, mais si elle n'a pas été tentée plus tôt, c'est en raison de la faiblesse des sources. En effet, il existe peu de sources archéologiques sur la côte sud de la mer Noire, car il y a une continuité d'occupation entre les cités grecques antiques et les villes turques modernes, dont le nom n'est parfois que très légèrement modifié (Héraclée-Ereğli, Amastris-Amasra, Sinope-Sinop, Amisos-Samsun, Trapézonte-Trabzon). Il y a eu peu de fouilles archéologiques programmées[19], mais plutôt des fouilles de sauvetage, dont les résultats sont généralement publiés dans les revues turques *Kazı Sonuçları Toplantısı*, *Araştırma Sonuçları Toplantısı* ou *Müze Çalışmaları ve Kurtarma Kazıları Sempoziumu*. De plus, en raison de la guerre froide, la côte nord de la Turquie était dotée de bases de l'OTAN[20], ce qui rendait difficile et suspecte toute recherche archéologique[21]. Les sources épigraphiques sont relativement dispersées, puisqu'en dehors de deux corpus épigraphiques, l'un pour Héraclée[22], l'autre pour Sinope[23], il faut se référer au troisième volume des *Studia Pontica*[24] et collecter les articles qui mentionnent les prospections épigraphiques sur la côte nord de l'Anatolie à la fin du XIX^e^ s. et au début du XX^e^ s. Il n'existe pas de corpus numismatiques par cités, et il faut donc consulter les corpus généraux comme le *Recueil Général des monnaies grecques d'Asie Mineure* et le *Traité*

10 Bryer, Winfield, 1985.
11 Hansen, Nielsen, 2004.
12 Avram *et al.,* 2004.
13 Grammenos, Petropoulos, 2003.
14 Doonan, 2003.
15 Atasoy, 2003.
16 Erçiyas, 2003.
17 Grammenos, Petropoulos, 2007.
18 Erciyas, 2007.
19 Pour Sinope, fouilles germano-turques de 1951 à 1953 : Akurgal, Budde, 1956 ; prospections de O. P. Doonan : voir Doonan, 2004.
20 À Sinop et à Samsun.
21 La base de l'OTAN à Samsun était installée à l'emplacement de l'acropole de l'antique Amisos, et les travaux d'aménagement dans les années 1950 ont entraîné la destruction de nombreux vestiges, non relevés.
22 *IK*, 47-Heraclea Pontica.
23 *IK*, 64-Sinope.
24 Anderson *et al.,* 1910.

des monnaies grecques et romaines[25]. Enfin, les sources littéraires sont elles aussi dispersées, mais il faut retenir le livre XII de la *Géographie* de Strabon, qui offre des notices sur toutes les cités du littoral sud de la mer Noire. En dehors de mentions ponctuelles chez Hérodote, Thucydide, Plutarque, Diodore de Sicile ou Justin, il existe trois sources qui vont nous permettre de mieux cerner l'évolution et les relations entre les cités grecques. Il faut tout d'abord évoquer l'*Anabase* de Xénophon, qui nous offre un instantané de la côte au printemps 400 (livres IV à VI), puis les fragments de Memnon d'Héraclée[26], qui nous permettent d'avoir une synthèse sur l'histoire d'Héraclée jusqu'à la conquête romaine, et enfin, le décret d'alliance entre Sinope et la famille des tyrans d'Héraclée[27], qui nous montre une alliance militaire passée entre 353/352 et 346/345, période pour laquelle nous n'avons pas d'autres sources concernant ces deux cités.

L'angle choisi pour traiter des cités de la côte sud de la mer Noire est celui des relations et des solidarités entre cités, mais aussi des ressemblances : y a-t-il ou non une destinée commune sur cinq siècles pour ces cités ? Nous verrons dans un premier temps que ces cités ont eu une histoire parallèle du VII^e^ au V^e^ s. av. J.-C., puis que le IV^e^ s. fut une période troublée qui les obligea à mettre en place des solidarités. Enfin, nous montrerons que les cités les plus importantes, Sinope et Héraclée, furent indépendantes au III^e^ s. et entretinrent des relations avec certains États hellénistiques.

1. Une histoire parallèle : VII^e^-V^e^ s. av. J.-C.

1. 1. Des fondations d'époque archaïque

La cité de plus ancienne fondation sur la côte sud de la mer Noire est Sinope. On retient comme date de fondation 631 av. J.-C., qui est la date proposée par la chronologie d'Eusèbe de Césarée dans la version latine de Saint-Jérôme[28]. Sinope est une fondation milésienne[29] et grâce aux vers du Pseudo-Scymnos, issus du poème dédié au roi Nicomède de Bithynie et datant de 133-110 av. J.-C., on dispose même du seul récit de fondation historique de Sinope faisant état d'une double fondation milésienne, avant et après les invasions cimmériennes en Asie[30]. L'occupation de Sinope et de sa péninsule par les Cimmériens qui fuyaient en Asie devant les Scythes est attestée par Hérodote[31] et comme dans la chronologie relative, on sait que Histria

25 *Recueil* ; *Traité* ; voir aussi *BMC Pontus* et *BMC Galatia* ; Imhoof-Blumer, 1901 ; Head 1911.

26 *FGrHist*, 434. Le texte est repris dans la notice 224 de la *Bibliothèque* de Photius (CUF pour la traduction française).

27 *IK*, 64-Sinope, n° 1.

28 Voir Ivantchik, 1997 qui discute les différentes légendes de fondation de Sinope et qui démontre par des arguments philologiques et archéologiques que Sinope n'a pas pu être fondée avant 756, date de la fondation de sa colonie Trapézonte dans la chronologie d'Eusèbe (dans sa version arménienne, mais avec une confusion entre Trapézonte et Cyzique).

29 Xénophon, *Anab.*, VI, 1, 15 ; Strabon, XII, 3, 11 ; Diodore, XIV, 31, 2 ; Arrien, *Per.*, 14 ; Eust., *Comment.*, 772.

30 Pseudo-Scymnos, 941-952 Müller = 986-997 Diller = F 27 Marcotte : le premier oikiste, Habron, Milésien d'origine, a été tué par les Cimmériens, et après les Cimmériens, ce sont Koos et Krétinès, des exilés milésiens, qui ont reconstruit la ville.

31 Hérodote, IV, 12.

a été fondée en 657/656 au moment de la domination scythe, quand les Cimmériens avaient été chassés du Bosphore et envahissaient l'Asie, on peut donc dire que la première fondation de Sinope par Habron le Milésien date d'avant 657/656 et que la seconde fondation, par les exilés milésiens Koos et Krétinès, date de 631[32].

La seconde cité fondée sur la côte sud de la mer Noire fut Amisos, en 563, quatre ans avant Héraclée[33]. D'après le Pseudo-Scymnos, c'est une colonie de Phocée. Strabon, de son côté, fait état dans sa notice d'une double fondation : pour lui, les premiers fondateurs d'Amisos furent des Milésiens, et la cité fut ensuite agrandie par Timadès, souverain de Cappadoce[34]. S. Atasoy a tenté de synthétiser ces traditions et a proposé différentes phases dans l'histoire d'Amisos[35] : pour lui, une première phase a lieu au début du VI^e^ s. Ainsi, un groupe de Milésiens venant des alentours de Sinope captura un petit établissement appelé « Amisos » et établit un *emporion*, ce qui lui permit aussi d'utiliser la principale route commerciale de l'Anatolie centrale. La seconde phase est datée de la première moitiés du VI^e^ s., lorsque des Cappadociens vinrent s'installer à Amisos. Enfin, la troisième phase eut lieu au milieu du VI^e^ s., lorsque le chef cappadocien donna la permission aux Phocéens de s'installer à Amisos, et c'est ainsi que la cité se développa. Il est possible que cette permission fût donnée pour exercer un contrôle sur l'avancée des Mèdes et des Perses.

Héraclée du Pont fut fondée peu de temps après Amisos, en 560 av. J.-C., peu de temps avant la conquête de la Médie par Cyrus[36]. Les traditions ne sont pas d'accord en ce qui concerne l'origine des colons : il s'agit parfois de Mégariens et de Béotiens[37], de Béotiens seuls[38], de Mégariens seuls[39]. Comme dans le cas de Sinope, le nom de l'oikiste est connu : il s'agit ici de Gnesiochus[40], et le dialecte de la cité est le mégarien. C'est Justin qui nous indique les raisons de la colonisation à Héraclée du Pont[41] : les Béotiens étaient victimes d'une peste et allèrent consulter l'oracle de Delphes qui leur ordonna d'aller fonder une colonie consacrée à Héraclès. Mais les Béotiens refusèrent de partir, et comme ils furent battus dans la guerre qui les opposa aux Phocidiens, ils consultèrent de nouveau l'oracle, et partirent ainsi fonder Héraclée du Pont.

Les cités grecques de la côte sud de la mer Noire ont eu également des comportements similaires : elles ont participé au mouvement de colonisation de second degré en mer Noire. Ainsi, Héraclée est la métropole de Chersonésos et de Callatis[42], et Sinope celle de Trapézonte[43],

32 Ivantchik, 1997.
33 Pseudo-Scymnos, 917-920 Müller = 956-981 Diller = F 25 Marcotte.
34 Strabon, XII, 3, 14 ; voir aussi Lasserre, 1978.
35 Atasoy, 2003, p. 1344-1345.
36 Pseudo-Scymnos, 968-971 Müller = 1016-1019 Diller = F 31 Marcotte.
37 Pseudo-Scymnos, 968-971 Müller = 1012-1015 Diller = F 31 Marcotte ; Pausanias, V, 26, 7 ; Éphore, *FGrHist* 70, F 44b.
38 Justin, XVI, 3, 4-7.
39 Xénophon, *Anab.*, VI, 2, 1 ; Arrien, *Per.*, 18 ; Diodore, XIV, 31, 3. Strabon, XII, 3, 4, fait état d'une fondation milésienne, mais cela est très douteux.
40 Éphore, *FGrHist* 70, F 44b.
41 Justin, XVI, 3.
42 Strabon, XII, 3, 6.
43 Xénophon, *Anab.*, IV, 8, 22.

Cotyôra[44] et Cérasonte[45]. De plus, on peut supposer que des Milésiens de Sinope ont participé à la fondation d'Amisos[46].

Enfin, on retrouve dans les mythes de fondation des cités les références aux mêmes cycles mythologiques, à savoir ceux des Argonautes, des Amazones et l'histoire d'Héraclès. Ainsi Héraclée était une colonie dédiée à Héraclès, près de laquelle se trouvait la grotte d'Héraclès[47] ; Autolycos, le fondateur mythique de Sinope était un Argonaute et/ou un compagnon d'Héraclès[48]. La fondation d'Amisos n'est pas rattachée à un cycle héroïque, mais la région voisine de la Thémiscyra est considérée comme la région d'origine des Amazones[49]. De plus, le Pseudo-Scymnos[50] indique que le nom de Sinope dérive du nom de l'Amazone Sanapé, qui buvait beaucoup de vin.

1. 2. Des cités sujettes de l'Empire perse

Même si les sources littéraires ne détaillent pas précisément la destinée des cités grecques de la côte sud de la mer Noire, nous pouvons supposer que Sinope était concernée, après la guerre entre Mèdes et Lydiens[51], par le pacte de 585 av. J.-C. qui fixait la limite entre les deux royaumes sur l'Halys[52], car à cette date seule Sinope avait été fondée. Sinope fit donc brièvement partie du royaume lydien. Héraclée et Amisos furent fondées par la suite.

À l'issue de la guerre du roi lydien Crésus contre les Perses, au cours de laquelle il passa l'Halys et envahit la Ptérie[53], Crésus fut vaincu à Sardes par Cyrus en 546 et, à l'exception des Ciliciens et des Lyciens[54], tous les peuples en deçà de l'Halys furent subjugués, dont les Mariandyniens, peuples de la région d'Héraclée, et les Paphlagoniens, peuples de la région de Sinope. On peut donc dire qu'à cette date, toutes les cités grecques de la côte sud de la mer Noire sont sujettes de l'Empire perse.

C'est le célèbre texte d'Hérodote sur les nomes de l'Empire perse[55] sous le règne de Darius I[er] (522-486 av. J.-C.) qui nous apprend, via les noms des peuples de leur région, les Mariandyniens et les Paphlagoniens, qu'Héraclée et Sinope appartenaient au troisième nome de l'Empire[56], à savoir la satrapie de Dascyléion ou satrapie de Phrygie Hellespontique. Amisos quant à elle, et plus tard, Cotyôra, Trapézonte et Cérasonte, les colonies de Sinope, ont fait partie de la satrapie

---

44 Xénophon, *Anab.*, V, 5, 3.
45 Xénophon, *Anab.*, V, 5, 7-10.
46 Atasoy, 2003, p. 1345.
47 Xénophon, *Anab.,* VI, 2, 2.
48 Plutarque, *Luc.*, 23 ; Appien, *Mithr.*, 83 ; Strabon, XI, 3, 11 ; Apollodore, *Bibl.*, I, 9, 16 ; Apollonios de Rhodes, *Arg.*, II, 955-957 ; Valerius Flaccus, V, 113-115 ; Hygin, *Fab.*, XIV, 30 ; voir Barat, 2007.
49 Strabon, XII, 3, 9.
50 Pseudo-Scymnos, 941-952 Müller = 986-987 Diller = F 27 Marcotte ; Andron de Téos, *FGrHist* 802 F 3.
51 Hérodote, I, 73.
52 Hérodote, I, 6 ; 72 ; Strabon, XV, 3, 23.
53 Hérodote, I, 76.
54 Hérodote, I, 28.
55 Hérodote, III, 89-94.
56 Hérodote, III, 90.

de Cappadoce, dont l'Halys matérialisait la frontière avec la Phrygie Hellespontique[57]. Nous n'avons pas de précision sur le comportement des cités grecques de la côte sud de la mer Noire lors de l'expédition en Scythie de Darius I[er] en 513[58], mais nous pouvons supposer qu'elles apportèrent leur aide logistique en navires et en marins, tout comme P. Debord le suppose[59], pour l'expédition scythique menée en 518-515 par Ariaramnès, satrape de Cappadoce[60]. Lors de la révolte de l'Ionie, les cités grecques du nord de l'Anatolie semblent être restées calmes, car Hérodote ne mentionne pas d'agitation dans cette région. Lors de la seconde guerre médique, Hérodote rapporte qu'il y avait dans l'armée perse des Paphlagoniens, des Mariandyniens et des Syriens[61] : les peuples de la côte sud de la mer Noire étaient donc mobilisés. Les Grecs des colonies devaient faire partie de la flotte des Hellespontins puisque Hérodote précise que les soldats portaient l'équipement des Grecs et qu'ils étaient colons des Ioniens et des Doriens[62].

Nous sommes assez peu renseignés sur les régimes politiques des cités grecques de la côte sud de la mer Noire à l'époque archaïque. Nous n'avons aucune information concernant Sinope et Amisos, et quelques mentions seulement sur Héraclée : ainsi, nous apprenons par Aristote que la démocratie y fut détruite juste après la fondation de la colonie du fait des démagogues, et que les notables exilés s'unirent pour revenir à Héraclée et mettre en place un régime oligarchique[63], qui passa ensuite à six cents membres[64].

En ce qui concerne les peuples voisins des cités grecques, nous savons que les Mariandyniens étaient indépendants au V[e] s.[65], mais qu'ils furent par la suite assujettis comme des hilotes par les Héracléotes[66]. Les habitants de la région de Sinope étaient quant à eux des Syriens[67], des Assyriens[68] ou des Leucosyriens[69]. Beaucoup d'auteurs ont voulu voir dans cette mention un lien entre les rivages pontiques et les Assyriens[70], ou dans ces populations des descendants de Hittites qui vivaient dans le territoire compris entre Sinope et la Ptérie[71].

57 Hérodote, I, 6 ; voir Debord 1999, p. 83-104, pour l'organisation des deux satrapies.
58 Hérodote, IV, 83-143.
59 Debord 1999, p. 90.
60 Ctésias de Cnide, *FGrHist*, 688, F 13, § 20.
61 Hérodote, VII, 72.
62 Hérodote, VII, 95.
63 Aristote, *Pol.*, V, 5, 3, 1304-b ; voir Saprykin 1997, p. 31-32.
64 Aristote, *Pol.*, V, 6, 3, 1305-b.
65 Platon, *Lois*, VI, 776c-d.
66 Strabon, XII, 3, 4.
67 Anon., *Per. Pont. Eux.*, 22 ; Pseudo-Scymnos, 988-989 Diller = 943-944 Müller = F27, 3-4 Marcotte ; Eumélos, *FGrHist* 451, F 5 ; Nicolas de Damas, *FGrHist* 90, F 46.
68 Pseudo- Skylax, 89 ; Apollonios de Rhodes, *Arg.*, II, 946-947 ; Dion., *Per.*, 772 ; *Arg. Orph.,* 754.
69 Hécatée de Milet, *FGrHist* 1, F 199 ; Éphore, *FGrHist* 70, F 43 ; Strabon, XII, 3, 9 ; Pline, *Hist. Nat.*, VI, 3 (9) ; Schol. Apoll. Rhod., II, 946 ; 964 ; 999 ; Eust., *Comment.*, 970 ; voir aussi Dan, 2012.
70 Gelzer, 1874, p. 114-121 ; Robinson, 1906a, p. 144-146 ; Huxley, 1960, p. 20.
71 Huxley, 1960, p. 22.

1. 3. Des cités dans l'archè athénienne

Même si les cités de la côte sud de la mer Noire n'ont pas été comprises dans la Ligue de Délos dès sa fondation en 478/477, elles ont été arrachées à la domination perse à l'occasion de l'expédition pontique de Périclès, que l'on situe vers 437 av. J.-C.[72].

La source la plus développée est un passage de la biographie de Périclès par Plutarque[73], qui fait état d'une expédition navale en mer Noire : Périclès laissa treize vaisseaux à Sinope avec Lamachos pour combattre le tyran Timesiléos. Une fois le tyran et ses partisans chassés, un décret fut voté à Athènes et six cents clérouques athéniens s'installèrent à Sinope.

Les autres cités de la côte sud de la mer Noire furent touchées par cette expédition, puisque l'on sait par la notice de Strabon sur Amisos[74] que, dans une troisième phase, Amisos reçut un apport de colons athéniens menés par Athénoclès et changea son nom contre celui de Pirée, ce qui est attesté par la numismatique[75]. Héraclée du Pont fut elle aussi contrainte de rentrer dans l'alliance athénienne. Nous savons en effet, grâce à une restitution dans le décret de 425/424 av. J.-C., qu'Héraclée était à ce moment-là tributaire[76]. De plus, l'Athénien Lamachos, qui avait été laissé à la tête de treize navires à Sinope, est aussi mentionné pour 424 dans le cadre d'une expédition malheureuse contre Héraclée Pontique afin de collecter le tribut : sa flotte fut mise à mal par un naufrage[77]. Lamachos fut renvoyé à Athènes avec des vivres et des secours, mais les Héracléotes refusèrent de payer, en tant qu'alliés des Perses[78].

À travers ces trois exemples, nous pouvons constater que la côte sud de la mer Noire présentait un intérêt pour les Athéniens, mais que leur domination ne fut pas totale, et surtout pas très longue, puisqu'elle disparut en 404 à la fin de la guerre du Péloponnèse.

2. Le temps des solidarités au IVe siècle

2. 1. Le passage des Dix-Mille et de Xénophon

L'expédition des Dix-Mille, qui agita l'Anatolie et la Mésopotamie entre 401 et 400, narrée par l'Athénien Xénophon sous le nom d'*Anabase*, est une source inestimable pour étudier, certes à la façon d'un instantané, la situation de la côte sud de la mer Noire au printemps et à l'été 400. Les livres IV, V et VI de l'*Anabase* nous permettent d'observer ce que M. Austin et P. Vidal-Naquet ont qualifié d'« empire » de Sinope[79], ainsi que les relations de solidarité entre Sinope et Héraclée.

Après avoir fui dans la vallée du Tigre, au pays des Cardouques et en Arménie, Xénophon et ses compagnons arrivèrent à Trapézonte, colonie de Sinope dans le pays des Colques[80] : ils restèrent dans les villages des Colques une trentaine de jours, et les Trapézontains leur ouvrirent

72 Ferrarese, 1973 ; Angelescu, 1992 ; Mattingly, 1996 ; Tsetskhladze, 1997 ; Surikov, 2001.
73 Plutarque, *Per.*, 20, 1-2.
74 Strabon, XII, 3, 14.
75 Head, 1911, p. 496.
76 *IG* I^3, 71. IV-27.
77 Thucydide, IV, 75, 2.
78 Justin, XVII, 3, 8-9.
79 Austin, Vidal-Naquet, 1973, n° 97.
80 Xénophon, *Anab.*, IV, 8, 22.

un marché et leur firent des présents d'hospitalité (bœufs, farine d'orge et vin). Les soldats souhaitant retourner en Grèce, et ayant aperçu des bateaux de commerce[81], Xénophon proposa de demander des bateaux de guerre aux Trapézontains, et si cela ne suffisait pas, d'ordonner aux villes du bord de mer de réparer les chemins, afin de permettre le départ des Dix-Mille[82]. Finalement, les plus faibles et les bagages furent embarqués et le gros de la troupe se mit en marche sur un chemin réparé, et après trois jours de marche, arriva à Cérasonte, colonie de Sinope dans le pays des Colques[83]. Les Dix-Mille y restèrent dix jours[84] et passèrent ensuite dans le pays des Mossynèques, qu'ils pillèrent[85]. Après huit étapes, les Grecs passèrent chez les Chalybes et chez les Tibarènes[86], puis à Cotyôra, colonie de Sinope dans le pays des Tibarènes[87]. Les Dix-Mille restèrent dans la région quarante-cinq jours et prirent des vivres en Paphlagonie ou chez les Cotyôrites car ces derniers ne leur ouvraient pas de marchés et ne voulaient pas recevoir les malades dans leurs murs[88].

C'est dans ce contexte qu'arriva une ambassade de députés de Sinope, menée par Hécatônymos, qui engagea le dialogue avec Xénophon[89] : on apprend ainsi que les Cotyôrites étaient les colons des Sinopéens, et que ces derniers leur avaient donné le pays après l'avoir pris aux Barbares. C'est pour cela que les Cotyôrites, comme les Trapézontains et les Cérasontains, payaient un tribut aux Sinopéens. Les Sinopéens vinrent donc au secours des Cotyôrites, malmenés par les Dix-Mille, et Hécatônymos, l'envoyé de Sinope, menaça Xénophon de s'allier avec Corylas et les Paphlagoniens contre les Dix-Mille. La réponse de Xénophon fut assez vive : il rejetta la faute sur les Cotyôrites, qui avaient fermé leurs portes, qui n'avaient pas envoyé de présents d'hospitalité et qui avaient refusé de recevoir les malades. De plus, il précisa que lui aussi pouvait négocier une alliance avec Corylas et les Paphlagoniens, qui convoitaient Sinope et ses places maritimes. La violence verbale des échanges et les menaces de Xénophon produisirent leur effet sur Hécatônymos, qui se radoucit, promit que les Dix-Mille recevraient des présents d'hospitalité à Sinope, et par la suite, les Cotyôrites envoyèrent des présents d'hospitalité. La suite des échanges entre les Sinopéens et les Dix-Mille concerna la voie à emprunter pour rentrer en Grèce[90] : soit la voie maritime, soit la voie terrestre. Hécatônymos dressa un portrait assez effrayant de la région qui séparait Cotyôra de Sinope (qu'il nomma d'ailleurs Paphlagonie) et prétendit que les plaines, les montagnes et les fleuves Thermodon, Iris et Halys seraient difficilement franchissables par les Dix-Mille, tandis que le cabotage entre Cotyôra et Sinope, puis entre Sinope et Héraclée, les mettrait à l'abri de tout danger. On peut remarquer qu'à

81 Xénophon, *Anab.*, V, 1, 10.
82 Xénophon, *Anab.*, V, 1, 11-14.
83 Xénophon, *Anab.*, V, 3, 1-2.
84 Xénophon, *Anab.*, V, 3, 3.
85 Xénophon, *Anab.*, V, 4 : ce chapitre est particulièrement intéressant et montre que pour les Grecs, les Mossynèques sont les peuples les plus barbares, dont les mœurs sont les plus éloignés des mœurs helléniques, qu'ils aient rencontrés.
86 Xénophon, *Anab.*, V, 5, 1-2.
87 Xénophon, *Anab.*, V, 5, 3.
88 Xénophon, *Anab.*, V, 5, 5-6.
89 Xénophon, *Anab.*, V, 5, 7-25.
90 Xénophon, *Anab.*, V, 6, 1-13.

aucun moment Hécatônymos ne mentionne la cité d'Amisos, entre Iris et Halys : est-ce parce qu'à ce moment-là la cité est assez peu développée ou alors parce que la région d'Amisos est restée « légaliste » et hostile à tous ceux qui ont lutté contre le roi[91], donc Xénophon et ses compagnons ?

C'est à la suite de cette description géographique que nous voyons apparaître dans le texte des négociants sinopéens et héracléotes qui se trouvaient à Cotyôra : ces derniers furent sollicités par Timasion de Dardanos et Thorax de Béotie qui menaçaient de s'installer dans le Pont si Sinope et Héraclée ne fournissaient pas une solde à l'armée pour se procurer le nécessaire durant la navigation[92]. Eurymaque de Dardanos et Thorax de Béotie furent envoyés avec les négociants et les cités de Sinope et d'Héraclée prièrent Timasion de prendre l'affaire en main et promirent de lui donner l'argent nécessaire à la traversée[93]. En fait, les cités de Sinope et d'Héraclée ne cèdèrent pas à la menace et c'est Héraclée qui envoya des navires, mais pas d'argent[94].

Les Dix-Mille quittèrent ensuite Cotyôra et, voyageant par bateaux un jour et une nuit, arrivèrent à Harmènè, le port de Sinope, où ils reçurent des présents d'hospitalité (orge et vin)[95]. Il est intéressant de constater que les Sinopéens ne reçurent pas les Dix-Mille à l'intérieur des murailles de leur cité, mais dans leur port de commerce, Harmènè, qui se trouve à environ douze kilomètres de là, de l'autre côté de la baie de Sinope. Les Sinopéens avaient sûrement fait bonne figure à Cotyôra, mais avaient aussi évalué le danger potentiel d'une troupe quasi enragée. Les Dix-Mille ne restèrent d'ailleurs que cinq jours à Harmènè et partirent directement pour Héraclée[96], qu'ils atteignirent après deux jours de navigation. Là encore, ils ne furent pas reçus à l'intérieur de la cité, mais mouillèrent près de la Chersonèse Achérousiade, où ils reçurent des Héracléotes des présents d'hospitalité (orge, vin, bœufs et moutons)[97]. Mais les soldats étaient mécontents de ces présents et en voulaient davantage. Devant les revendications des Dix-Mille, les Héracléotes ramenèrent tous les biens qu'ils avaient dans les champs et tous les produits du marché, et s'enfermèrent à l'intérieur de leurs murailles, où ils firent patrouiller des hommes en armes[98]. Devant cet échec, certains soldats arcadiens partirent à bord des navires héracléotes en direction de Calpé, Chirisophe fit route vers l'intérieur des terres et Xénophon prit lui aussi la mer et débarqua aux confins de la Thrace et du territoire d'Héraclée[99]. C'en était fini du cauchemar pour les cités grecques de la côte sud de la mer Noire.

Le passage de Xénophon et des Dix-Mille sur la côte sud de la mer Noire est capital car il permet de voir que les deux cités principales, qui règlent avec succès le problème de leur présence, sont Héraclée et Sinope. On constate également que l'information circule très bien entre cités, via les négociants, qui peuvent à l'occasion exercer des missions d'ordre diplomatique. Enfin, l'armée de Xénophon, véritable cité en diaspora où assemblées et élections ont lieu, se

91 Descat, 1990, p. 544.
92 Xénophon, *Anab.*, V, 6, 19.
93 Xénophon, *Anab.*, V, 6, 21.
94 Xénophon, *Anab.*, V, 6, 35.
95 Xénophon, *Anab.*, VI, 1, 14-17.
96 Xénophon, *Anab.*, VI, 1, 33.
97 Xénophon, *Anab.*, VI, 2, 1-3.
98 Xénophon, *Anab.*, VI, 2, 7-8.
99 Xénophon, *Anab.*, VI, 2, 17-18.

confronte au sentiment d'hellénité auprès des cités grecques de la côte sud de la mer Noire, mais aussi à l'étrangeté des Driles et des Mossynèques, dont la description a une grande valeur ethnographique.

2. 2. Une symmachia dans un contexte troublé

Depuis le début du IVe s. av. J.-C., le nord de l'Anatolie se trouvait dans un contexte troublé. Même si les cités grecques, rentrées de force dans l'alliance athénienne lors de l'expédition pontique de Périclès, étaient revenues sous la domination théorique du roi perse en 404, on a bien vu que, lors du passage de Xénophon en 400, il n'était nulle part question sur les rivages de la mer Noire de satrape perse ou de représentants de l'autorité royale. La côte sud de la mer Noire, quoique théoriquement soumise, semblait échapper à l'autorité d'Artaxerxès II au début du IVe s. La région de la mer Noire fut en effet marquée autour de 370 par la révolte de Datamès, satrape de Cappadoce[100]. Deux sources littéraires font état de la présence de Datamès à Sinope : Énée le Tacticien mentionne le siège de Sinope par Datamès[101] et la ruse employée par les Sinopéens, qui grimèrent les femmes en soldats et les firent patrouiller sur la muraille. Dans ses *Stratagèmes de guerre*, Polyen rapporte[102] que Datamès complotait contre Sinope, car la cité était dotée d'une flotte. Comme Datamès avait besoin de navires et de charpentiers pour les construire, il fit un traité d'amitié avec les habitants de Sinope, afin d'assiéger Sestos[103] ou Sésamos[104], une cité ennemie de Sinope, et de la conquérir pour Sinope. Les Sinopéens le crurent et lui fournirent tout ce dont il avait besoin pour construire navires et machines de guerre (le savoir-faire de leurs artisans et architectes). Lorsque les navires et les machines de guerre furent construits, Datamès assiégea Sinope et non Sestos. Plus loin dans son texte, Polyen rapporte[105] qu'alors que Datamès assiégeait Sinope, il reçut une lettre du roi lui interdisant de mener ce siège. Après avoir lu la lettre, il l'embrassa et fit la proskynèse, comme s'il avait reçu une bonne nouvelle. Puis, de nuit, il s'embarqua sur un navire et partit. On trouve aussi des monnaies d'argent de Sinope qui ressemblent à des monnaies civiques avec à l'avers une tête féminine tournée vers la gauche (que l'on identifie de manière classique avec la nymphe Sinopé) et au revers un aigle prenant dans ses serres un dauphin[106] avec une légende en grec portant les noms suivants : ΔΑΤΑΜΑ, ΔΑΤΑΜ[107]. Dans un autre passage de Polyen[108], nous apprenons aussi que Datamès était décidé à frapper monnaie à Amisos pour pouvoir payer ses soldats après s'être emparé d'un grand sanctuaire. Il est étonnant de voir Datamès se comporter à Sinope en tant que satrape royal et également en tant que satrape révolté. Nous ne trancherons pas dans le débat concernant la date du siège de Sinope, ou la possibilité qu'il y ait eu plusieurs sièges[109], mais

100 Sekunda, 1988 ; Debord, 1999, p. 113-114.
101 Énée, *Pol.*, XL, 4-5.
102 Polyen, VII, 21, 2.
103 Sekunda, 1988, p. 47 estime qu'il faut lire Sestos dans les manuscrits.
104 La cité de Sésamos est incluse dans le traité d'alliance entre Sinope et Héraclée datant de 353/2-346 /5 av. J.-C. (*IK*- 64 Sinope, n° 1) : elle faisait partie de l'horizon stratégique de Sinope.
105 Polyen, VII, 21, 5.
106 Harrison, 1982a, 164 et 466.
107 *Traité*, II, n° 623-626, pl. CX, n° 1-3 ; *Recueil*, n° 21, pl. XXIV, n° 23-25.
108 Polyen, VII, 21, 1.
109 Sekunda, 1988 ; Langella, 1989 ; Debord, 1999, p. 114.

nous ne pouvons que constater le contexte troublé au nord de l'Anatolie, où les cités grecques de la satrapie de Cappadoce ou de Phrygie Hellespontique pouvaient être attaquées par un satrape rebelle, ce qui témoigne d'un relâchement du pouvoir royal. Cela est un peu antérieur à la grande révolte des satrapes contre Artaxerxès II dans les années 366-360[110]. La mort de Datamès, assassiné par traitrise[111], est datée entre 362/361, date à laquelle il subit une attaque de la part d'Artabaze, fils de Pharnabaze, le satrape de Dascyléion[112] et la mort d'Artaxerxès II, à l'hiver 359/358, date à laquelle la révolte des satrapes avait déjà été abattue[113].

Il y eut par la suite une recomposition à la tête des satrapies du nord de l'Anatolie : en Phrygie Hellespontique, Ariobarzane fut remplacé par Artabaze au plus tard en 363/362[114], et en Cappadoce, c'est Ariaramnès qui gouverna[115]. À la tête de l'Empire perse, Artaxerxès III succéda à son père Artaxerxès II en 359/358[116] et Artabaze se révolta autour de 357/355[117] : il reçut un soutien d'Athènes, puis de Thèbes, et s'enfuit en 352 avec sa famille à la cour de Philippe de Macédoine[118]. Atarbaze fut remplacé à la tête de sa satrapie par Arsitès entre 352 et 341/340[119].

C'est dans ce contexte très troublé qu'est survenu le décret d'alliance entre Sinope et Héraclée[120]. Grâce aux fragments de Memnon et à l'œuvre de Justin, il est possible de reconstituer l'histoire d'Héraclée : le tyran Cléarque, qui avait pris le pouvoir en 364[121], fut assassiné en 353/352[122], et c'est son frère Satyros qui exerça la régence au nom de ses neveux, Timothéos et Dionysios. Nous savons par les sources littéraires que Satyros prit très à cœur son rôle, car il entreprit de venger son frère de manière radicale : après la mise à mort des meurtriers de Cléarque par ses gardes du corps, il fit assassiner leurs familles[123] ; il se priva également volontairement de descendance afin de garantir à ses neveux le transfert de l'intégralité du pouvoir de leur père sans conflit de succession[124]. Il serait tentant de voir, dans le décret d'alliance entre Sinope et Héraclée, une manifestation supplémentaire du souci de Satyros de stabiliser sa famille à la tête de la cité d'Héraclée, en négociant une alliance avec l'autre cité la plus importante de la côte sud de la mer Noire, Sinope. Ce n'était pas la première fois que Sinope et Héraclée faisaient cause commune, car lors du passage de Xénophon et des Dix-Mille, les deux cités avaient uni leurs efforts pour proposer des bateaux aux mercenaires grecs afin qu'ils s'éloignent le plus vite

110 Weiskopf, 1989.
111 Cornélius Népos, *Dat.*, 10-11.
112 Diodore, XV, 91-92.
113 Weiskopf, 1982, p. 203-219 ; 340 ; 440.
114 Briant, 1996, p. 681 ; Debord, 1999, p. 104.
115 Debord, 1999, p. 108.
116 Briant, 1996, p. 700.
117 Diodore, XV, 22, 1 ; XV, 34, 1-2 ; XVI, 7, 3-4 ; XVI, 21-22, 1-2 ; Briant, 1996, p. 701.
118 Diodore, XVI, 52, 3 ; Debord, 1999, p. 104.
119 Pausanias, I, 29, 10 ; Diodore, XVI, 75, 1-2 ; Briant, 1996, p. 708 ; Debord, 1999, p. 104.
120 *IK*, 64-Sinope, n° 1.
121 Justin, XVI, 4-20.
122 Memnon, *FGrHist* 434, F 1.1 ; Justin, XVI, 12-17.
123 Memnon, *FGrHist* 434, F 1. 2.
124 Memnon, *FGrHist* 434, F 1. 2.

possible de leurs possessions[125]. Les deux cités avaient aussi évité d'ouvrir leur porte aux Dix-Mille[126].

Ce traité d'alliance[127], daté entre 353/352 et 346/345 (voir traduction en annexe) et connu simplement depuis 2004, fait état d'une alliance défensive entre Sinope et Héraclée, et prend en compte la possibilité d'une agression militaire contre l'une des deux cités, avec l'accord du roi perse. Cette *symmachia* prévoit un arrangement financier, ainsi que des modalités pour ceux qui ont fui Sinope ou Héraclée. On constate que les cités de Cromna et de Sésamos peuvent aussi rentrer dans l'alliance. Enfin, il est convenu que les régimes politiques en vigueur dans les deux cités (démocratie à Sinope et tyrannie à Héraclée) seront maintenus et que s'ils viennent à être menacés, chacune des cités viendra en aide à l'autre.

Ce texte est très intéressant, car il nous permet d'avoir des informations sur les cités de la côte sud de la mer Noire pour le milieu du IVe s., qui est une période assez peu documentée pour la région. Les précautions extrêmes qui sont prises dans la formulation du décret montrent qu'il y des tensions entre les cités grecques de la mer Noire et le pouvoir perse (souvenir malheureux de Datamès ?), et que ces cités sont dans l'obligation d'assurer elles-mêmes leur sécurité, comme elles l'ont fait avec succès au moment du passage de Xénophon et des Dix-Mille. Ce texte, exemplaire et unique, est cependant la dernière manifestation de solidarité entre cités grecques de la côte sud de la mer Noire, car la conquête macédonienne de l'Anatolie va complètement désorganiser les structures administratives perses dans lesquelles ces cités avaient néanmoins réussi à subsister.

2. 3. Le nord de l'Anatolie au moment de la conquête macédonienne

À Héraclée, Timothéos mourut en 337, et son frère Dionysos lui succéda[128]. Lors de l'invasion de l'Empire perse au printemps 334, nous savons que des contingents paphlagoniens étaient venus se ranger sous les ordres d'Arsitès, satrape de Phrygie Hellespontique, lors de la bataille du Granique[129] : on peut supposer que, comme dans le cas des guerres médiques, les Grecs de la côte sud de la mer Noire avaient fourni des contingents, ou du moins étaient mobilisables et fidèles au pouvoir perse. Mais après la défaite perse à la bataille du Granique, Arsitès se suicida en Phrygie[130], où il s'était réfugié. La satrapie de Phrygie Hellespontique se retrouva donc sans satrape.

Alexandre, de passage à Ancyre en 333, réorganisa l'administration des satrapies perses conquises et confia le gouvernement de la satrapie d'Arsitès à Kalas[131], dont dépendait de ce fait la Paphlagonie[132], pour laquelle nous disposons de deux témoignages relatant l'entrevue d'une ambassade paphlagonienne auprès d'Alexandre à Ancyre. Selon Arrien[133], les Paphlagoniens avaient offert à Alexandre la soumission de leur nation et avaient conclu avec lui un accord. Ils lui

125 Xen., *Anab*., V, 6, 19 ; 26 et 31.
126 Xen., *Anab*., VI, 1, 14-17 ; 2. 1-3.
127 *IK*, 64-Sinope, n° 1.
128 Avram *et al.*, 2004, p. 956.
129 Diodore, XVII, 19, 4.
130 Arrien, *An.*, I, 16, 3.
131 Arrien, *An.*, I, 17, 1.
132 Quinte Curce, III, 1, 24.
133 Arrien, *An.*, II, 4, 1-2.

avaient demandé de ne pas envahir leur pays. De son côté, Alexandre leur avait dit d'obéir à Kalas. Nous savons par ailleurs qu'Alexandre avait ordonné aux habitants de la région nouvellement administrée par Kalas de lui payer le même tribut que celui qui était précédemment versé à Darius III[134], donc nous pouvons supposer, par ce témoignage, que c'est ce que firent les Paphlagoniens. Quinte Curce quant à lui présente une version un peu différente du même événement[135] : pour lui, d'Ancyre, Alexandre entra en Paphlagonie où les habitants de la région se soumirent à lui, et, en lui donnant des otages, obtinrent l'exonération d'un tribut qu'ils n'avaient jamais payé, même aux Perses. Sur cette dernière version, nous suivrons l'opinion de P. Briant[136], qui juge peu probable une telle assertion : pour lui, les Paphlagoniens payaient sûrement le tribut en 334, et c'est de manière abusive que les historiens du IV^e^ s. ont généralisé l'idée que la Paphlagonie avait toujours été indépendante des Perses, car elle avait été rangée parmi les pays insoumis en 323[137].

Face à l'invasion macédonienne et à la réorganisation toute théorique qui se mettait en place avec Kalas, les cités grecques de la côte sud de la mer Noire réagirent différemment. Sinope fut en effet un bastion de la résistance perse. Grâce à l'étude de monnaies de Sinope à légendes en araméen[138], C. M. Harrison a pu mettre en évidence la frappe d'un « monnayage de résistance » à Sinope[139], avec les noms de Mithropastès, fils d'Arsitès, l'ancien satrape de Phrygie Hellespontique, d'Orontobatès, qui fut satrape de Carie dans les années 330[140] et d'Hydarnès, général de Darius, fils de Mazaios qui avait gouverné la satrapie de Cilicie et de Syro-Phénicie dans les dernières années de l'Empire perse. La mention des noms de ces personnages sur les monnaies de Sinope qui furent frappées immédiatement après l'invasion macédonienne en Asie Mineure confirme qu'une contre-offensive perse se préparait dans le nord de l'Anatolie. Un passage de Quinte Curce[141] rapporte d'ailleurs qu'après la bataille d'Issos en novembre 333, les généraux perses qui avaient survécu avaient tenté de reconquérir la Lydie, alors aux mains d'Antigone, avec l'aide de soldats cappadociens et paphlagoniens, mais que ce fut un échec pour eux[142]. Après la bataille du Granique, les satrapies de Cappadoce et de Phrygie Hellespontique se sont retrouvées décapitées, car Mithrobouzanès et Arsitès avaient péri. D'autres officiers ont pu être nommés pour les remplacer et tenter de résister à l'assaut macédonien. Bien entendu, le choix de ces officiers a dû être orienté vers des hommes qui avaient l'expérience de ces régions, mais tout ceci n'est pas obligatoire car, en cette période troublée, on peut supposer que les Perses ont agi dans l'urgence. Il fallait du numéraire pour lever des troupes, et quoi de plus pratique que la cité de Sinope, pourvue de l'atelier monétaire principal de la zone pontique, pour frapper des monnaies destinées à payer des troupes paphlagoniennes et cappadociennes, et à en assurer l'approvisionnement pour les actions militaires de 333-332 ? Mithropastès a pu se trouver dans la zone pontique afin d'assurer la défense de la Paphlagonie, qui faisait

134 Arrien, *An.*, I, 17, 1.
135 Quinte Curce, III, 1, 22-23.
136 Briant, 1996, p. 719.
137 Diodore, XVIII, 3, 1.
138 Six, 1885, p. 26-32 ; Head, 1887, p. 334 ; *Recueil*, p. 183-186 ; *Traité*, II, p. 431-440.
139 Harrison, 1982a, p. 163-168, 255-290 ; Harrison, 1982b, p. 181-194 ; Debord, 1999, p. 114-115.
140 Strabon, XIV, 2, 17 ; Arrien, *Anab.*, I, 23, 8.
141 Quinte Curce, IV, 1, 34-35.
142 Diodore, XVII, 48, 5-6.

auparavant partie de la satrapie de Phrygie Hellespontique de son père Arsitès, et son échec a pu le conduire à l'exil jusque dans une île du golfe persique[143] ; Hydarnès a pu être intéressé par la reconquête de la satrapie de Cilicie de son père Mazaios, et pour ce faire, s'est replié en Cappadoce ; enfin, Orontobatès, après la chute d'Halicarnasse, a pu se replier en Cappadoce où grâce aux relations de la famille de sa femme, il a pu lever des troupes. Mais en fait, ces préparatifs de contre-offensive furent rapidement inutiles après la mort de Darius en 330. Il n'empêche que Sinope restait toujours sous domination perse ; grâce à une anecdote rapportée par Arrien[144] nous voyons que la loyauté de Sinope envers le pouvoir perse était même admise par Alexandre : peu de temps après la mort de Darius III en 330, de retour d'une expédition contre les Mardes dans la région de la mer Caspienne, Alexandre fit arrêter et mettre en prison des mercenaires grecs, des envoyés lacédémoniens, ainsi qu'un Athénien. Il libéra cependant les gens de Sinope parce que Sinope ne faisait pas partie de la ligue des Grecs et parce que, en tant que sujets du Grand Roi, ils ne faisaient rien de mal en envoyant une ambassade à leur souverain. Le grand conquérant se montra magnanime et relâcha les Sinopéens. Il respecta le statut d'ambassadeurs des Sinopéens, qui étaient encore dirigés et fortement tenus par une faction « philo-perse[145] ».

La région de Sinope ne fut jamais conquise par Alexandre. Elle frappa des monnaies à légendes araméennes portant le nom d'Ariarathès[146] ce qui montre qu'elle fut incluse dans la principauté cappadocienne d'Ariarathès[147], qu'Alexandre laissa subsister au cœur de l'Anatolie.

Amisos fut quant à elle libérée par Alexandre, qui y restaura la démocratie[148], mais nous ne savons pas comment cette liberté fut appliquée ni même si elle le fut.

Enfin, Héraclée profita de la conquête macédonienne pour élargir ses possessions : après la défaite du Granique, le tyran Dionysos étendit le territoire d'Héraclée à l'est jusqu'à Cytoros et à l'ouest, en Bithynie, jusqu'à la rivière Rhebas[149]. Alexandre reçut une ambassade d'exilés d'Héraclée qui souhaitaient le retour de la démocratie dans leur cité[150], mais il n'en fut rien sous le gouvernement de Dionysos.

Comme nous venons de le voir, la destinée des cités de la côte sud de la mer Noire a été fortement perturbée par la conquête macédonienne qui a ébranlé le fragile équilibre entre les cités grecques et les structures de l'Empire perse. C'est en fait l'éloignement des zones de conflits qui va être bénéfique aux cités pontiques, et qui va leur permettre de devenir des cités indépendantes à la haute époque hellénistique.

143 Strabon, XVI, 3, 5-7.
144 Arrien, *An.*, III, 24, 4.
145 Debord, 1999, p. 455.
146 Harrison, 1982a, p. 282-290 ; Harrison, 1982b, p. 181-182
147 Debord 1999, p. 109 ; 162.
148 Appien, *Mithr.*, 8 ; 83.
149 Memnon, *FGrHist* 434, F 4.1.
150 Memnon, *FGrHist* 434, F 4.1.

3. Des cités indépendantes et leurs relations avec les États hellénistiques de 323 à la fin du IIIe siècle

3. 1. Les ambitions territoriales des Diadoques

À la mort d'Arsitès en 334, la satrapie de Phrygie Hellespontique était revenue à Kalas[151], qui ne s'était pas rendu maître de ce territoire et était mort en 323 en combattant Bas, prince de Bithynie[152]. Il fut remplacé par Démarchos, sûrement tué peu de temps après[153]. Durant toute la conquête macédonienne, la côte nord de l'Anatolie fut en dehors du contrôle macédonien, et le royaume d'Ariarathès put subsister en Cappadoce jusqu'aux rivages de la mer Noire en englobant Sinope.

C'est la mort d'Alexandre en 323 qui allait rendre la conquête du nord de l'Anatolie nécessaire pour ses successeurs : au partage de Babylone[154], Eumène de Cardia reçut ainsi la Paphlagonie et la Cappadoce avec tous les territoires adjacents qu'Alexandre n'avait pas conquis, et qui étaient tenus par Ariarathès. C'était donc un cadeau empoisonné que les Diadoques faisaient au secrétaire grec d'Alexandre, en le gratifiant d'une « satrapie virtuelle[155] ». Perdiccas avait chargé Antigone, satrape de Grande Phrygie, et Léonnatos, satrape de Petite Phrygie, d'aider Eumène à conquérir sa satrapie[156], mais Antigone s'y refusa[157] et Léonnatos montra davantage d'intérêt pour le passage en Europe[158] et la conquête de la Macédoine. Ce dernier était néanmoins très intéressé par les cinq mille talents d'argents qui étaient en la possession d'Eumène, et il avait même envisagé de l'assassiner. C'est pour cela qu'Eumène se réfugia à Babylone auprès de Perdiccas[159], qui intervint à ses côtés pour l'aider à conquérir sa satrapie en 322, ce qui fut chose faite après la défaite et la mise à mort d'Ariarathès[160]. C'est pour faire face à cette invasion macédonienne et pour payer 30 000 fantassins et 15 000 cavaliers[161] qu'Ariarathès avait dû battre monnaie dans l'atelier de Sinope. D'après Plutarque, Eumène confia les cités à des *philoi*, établit des commandants de garnisons et laissa derrière lui des intendants et des juges[162]. Pour P. Briant, cette organisation de la satrapie ne s'appliquait pas à la côte, entre Trapézonte et Héraclée[163]. En effet, et encore une fois, les Macédoniens furent peu intéressés par le contrôle effectif des rivages pontiques. C'est ainsi que le tyran Dionysos s'est maintenu à Héraclée et a refusé de prendre en

151 Arrien, *An.*, II, 4, 2 ; Quinte Curce, III, 1, 22-24.
152 Memnon, *FGrHist* 434, F 12. 4.
153 Arrien, *Diad.*, *FGrHist* 156, F 1. 6.
154 Diodore, XVIII, 3, 1 ; Arrien, *Diad.*, *FGrHist*, 156, F 1. 5-6 ; Justin, XIII, 4, 9-23 ; Plutarque, *Eum.*, 3, 3 ; Appien, *Syr.*, 52 ; Dexippe, *FGrHist*, 100, F 8. 2-4 ; voir carte dans Martinez-Sève, 2011, p. 20.
155 Briant, 1973, p. 135.
156 Plutarque, *Eum.*, 3, 4 ; Briant, 1973, p. 146.
157 Plutarque, *Eum.*, 3, 5.
158 Plutarque, *Eum.*, 3, 6-9.
159 Plutarque, *Eum.*, 3, 12.
160 Appien, *Mithr.*, VIII ; Diodore, XVIII, 16, 1-3 ; 31, 194 ; Plutarque, *Eum.*, 3, 12 ; Justin, XIII, 6, 1.
161 Diodore, XVIII, 16, 2.
162 Plutarque, *Eum.*, 3, 14.
163 Briant, 1972, p. 37.

compte les requêtes que les bannis d'Héraclée avaient adressées à Perdiccas[164], tandis qu'Amisos avait un système démocratique restauré par Alexandre[165]. Eumène avait de toute façon quitté sa satrapie nouvellement conquise pour aller faire sa cour auprès de Perdiccas[166].

Le partage de Triparadisos en 321[167] réunit les adversaires de Perdiccas et d'Eumène, et Antigone fut chargé de mener la guerre contre Eumène avec le titre de « stratège de l'Asie »[168]. Dès lors, Eumène était l'ennemi commun et Antigone n'eut de cesse de pourchasser l'héritier spirituel de Perdiccas, mais à aucun moment il ne chercha à récupérer ses conquêtes anatoliennes[169], car seul lui importait son anéantissement. Antigone a donc pourchassé Eumène qui fut refoulé vers l'est et qui s'enferma dans la petite place forte cappadocienne de Nora[170]. Eumène ne retourna jamais dans la partie septentrionale de ses possessions et fut livré à Antigone par les Argyraspides en 316 alors qu'il se trouvait en Iran[171].

À partir de la disparition d'Eumène, c'est Antigone qui revendiqua l'Asie Mineure et donc par extension, ses rivages pontiques[172]. Le tyran Dionysos avait épousé Amastris, la fille d'Oxathrès, le frère de Darius III, autour de 324[173], et avait profité des dissensions entre les Diadoques pour traverser le Billaios, entrer en Paphlagonie et prendre le contrôle de Tiéion, Cromna, Sésamos et Cytoros[174]. Après la mort d'Eumène, Antigone poursuivit ses conquêtes et, en Asie Mineure, s'empara de tout ce qui lui échappait encore, de la Bithynie à la Carie[175]. Les autres Diadoques, Séleucos, Ptolémée, Cassandre et Lysimaque, organisèrent une alliance contre lui[176]. Lysimaque souhaitait obtenir la Phrygie Hellespontique, et Cassandre la Cappadoce et la Lycie[177]. Après avoir rejeté leur ultimatum, Antigone chercha à s'allier avec tous ceux qui n'étaient pas déjà coalisés contre lui. Diodore dit qu'il invita les peuples, les cités, les dynastes à s'allier avec lui[178]. On sait que Dionysos d'Héraclée accepta d'entrer dans son alliance et lui envoya du renfort à Tyr en 315[179].

---

164 Memnon, *FGrHist* 434, F 4. 3.
165 Appien, *Mithr.*, VIII.
166 Plutarque, *Eum.*, 3, 14.
167 Diodore, XVIII, 39 ; Arrien, *Diad.*, *FGrHist*, 156, F 9. 37-38 ; Justin, XIII, 8, 10 ; XVI, 1, 13 ; Appien, *Syr.*, 53 ; Plutarque, *Eum.*, 8, 3-4.
168 Diodore, XVIII, 39, 3 et 7 ; Arrien, *Diad., FGrHist*, 156, F9, 30-38 et F11, 42-44 ; Appien, *Syr.*, 53 ; Justin, XIV, 1, 1 ne fait qu'une brève allusion à la condamnation d'Eumène et au fait qu'Antigone était chargé de le faire exécuter.
169 Sartre, 1995, p. 21 ; Sartre, 2003, p. 28.
170 Diodore, XVIII, 40, 1 et 41, 1 ; Arrien, *Diad., FGrHist*, 156, F, 11, 39-41 ; Justin XIV, 2, 1-4 ; Plutarque, *Eum.*, 10-11 : Eumène est assiégé un an, voir Diodore, XVIII, 53, 5.
171 Diodore, XVIII, 73, 2-4 ; XIX, 12-34 ; Justin, XIV, 2-4 ; Plutarque, *Eum.*, 12-19.
172 Voir carte dans Martinez-Sève, 2011, p. 20.
173 Erçiyas, 2003, 1412.
174 Erçiyas, 2003, p. 1411.
175 Diodore, XIX, 58, 4-63, 9 ; XIX, 68-69 ; XIX, 75. 1-6.
176 Diodore, XIX, 56, 1-3.
177 Diodore, XIX, 57, 1.
178 Diodore, XIX, 57, 3.
179 Memnon, *FGrHist* 434, F4, 6.

Au début ou au printemps de l'année 314, Polémaios[180], qui était le neveu et l'un des stratèges d'Antigone, se rendit en Cappadoce avec une grande armée pour évincer celle de Cassandre et faire lever le siège d'Amisos, conduit par Asclépiodoros, le stratège de Cassandre[181]. Il devait ensuite se rendre dans l'Hellespont pour empêcher Cassandre de faire traverser davantage de troupes[182]. La côte de la mer Noire semble donc avoir été digne d'intérêt pour Antigone, car il chercha sans doute à s'allier avec Amisos une fois la cité libérée des assauts d'Asclépiodoros. Sinope a très bien pu être démarchée pour entrer dans l'alliance d'Antigone. R. A. Billows estime que Polémaios était revenu en Ionie depuis Amisos en passant par la côte de la mer Noire à travers la Paphlagonie vers la Bithynie[183], où il avait fait alliance avec le tyran d'Héraclée Pontique Dionysos (en épousant sa fille[184]) et avec le dynaste Zipoithès. R. A. Billows propose une carte du royaume d'Antigone et de sa sphère d'influence en 303[185] : Sinope s'y trouve car toute la côte sud de la mer Noire à l'ouest de l'embouchure de l'Iris en faisait partie.

Après la paix de 311[186], Antigone reçut le pouvoir sur « toute l'Asie[187] ». Il avait alors atteint l'apogée de sa domination. Mais il n'allait rien respecter, continuer sa lutte avec Séleucos en Babylonie, et mener des combats contre les anciens participants de la paix de 311[188]. À aucun moment il n'est amené vers le nord de l'Anatolie, mais il devait sûrement estimer que toute la côte était incluse dans son système d'alliance, même si c'est surtout Amisos, Héraclée, le dynaste de Bithynie et les cités d'Astakos et de Chalcédoine qui en faisaient partie. Peut-être Sinope a-t-elle vraiment établi une alliance avec Antigone, ou peut-être s'est-elle simplement contentée d'apprendre que la liberté des Grecs était assurée par la paix de 311, en continuant à se tenir à l'écart des conflits. En définitive, il est difficile de dire si la côte pontique fut tenue de manière sûre par Antigone[189], ou si ce denier se contenta de se montrer souple dans son administration[190] et de respecter l'autonomie des cités.

Au milieu de ces combats, nous avons une rapide évocation de Sinope dans un court passage de Diodore de Sicile. Il évoque Eumélos, roi du Bosphore qui, autour de 310 (ou peut-être un peu plus tard), se montra bon envers les habitants de Byzance, de Sinope et de la majorité des Grecs qui vivaient dans le Pont[191]. Il accueillit des réfugiés de la cité de Callantia, chassés de leur cité par Lysimaque qui tentait d'épurer la mer Noire des pirates qui y sévissaient[192]. Eumélos était le fils du roi du Bosphore Pairisadès. À la mort de ce dernier, il était entré en conflit avec ses frères Satyros II et Prytanis, mais finit par l'emporter dans cette querelle dynastique[193]. Ses

180 Billows, 1990, p. 427-428.
181 Diodore, XIX, 5, 4 ; Siebert, 1969, p. 157-163.
182 Billows, 1990, p. 111.
183 Billows, 1990, p. 113.
184 Memnon, *FGrHist*, 434, F4, 6.
185 Billows, 1990, carte n° 5.
186 Billows, 1990, p. 131-132 ; Will, 1979, p. 61.
187 Diodore, XIX, 105 pour le traité.
188 Will, 1979, p. 65-79.
189 Billows, 1990, p. 238, n. 2 : état de la question.
190 Billows, 1990, p. 278.
191 Diodore, XX, 25. 1.
192 Diodore, XX, 25, 2.
193 Minns, 1912-1913, p. 572 ; 578-579 ; Hind, 1994, p. 495 ; 501.

actions envers les cités grecques de la mer Noire montrent qu'il fut dominateur durant un bref moment dans le Bosphore et qu'il poursuivit une politique plus large qui embrassait la mer Noire[194]. Si Eumélos s'est permis d'agir en bienfaiteur à l'égard des Grecs du Pont, et surtout les habitants de Byzance et de Sinope, c'est qu'il en avait le pouvoir, les moyens, et qu'il avait le désir d'accroître son prestige[195]. Mais c'était sans gros danger pour lui, car Antigone se préoccupait peu de ces cités[196]. Ce texte prouve qu'en 310 Antigone, même s'il se prévalait d'un contrôle sur toute l'Asie Mineure, n'avait pas inclus dans son réseau d'alliance des cités comme Byzance et Sinope, et n'assurait pas la sécurité en mer Noire, mise à mal par les pirates. La côte sud de la mer Noire était trop éloignée de ses préoccupations et de ses combats pour qu'il y soit impliqué. L'intervention d'Eumélos montre néanmoins que l'augmentation des actes de pirateries était un fait important, contre lequel une cité comme Sinope, indépendante et apparemment en dehors de toute alliance, se trouvait démunie.

À Héraclée, le tyran Dionysos était mort en 305, après avoir pris le titre de roi[197] et c'est sa veuve Amastris qui prit en charge le gouvernement. Elle eut à subir les pressions d'Antigone, ce qu'elle résolut en épousant Lysimaque autour de 302. En 301, une coalition réunissant Cassandre, Lysimaque, Séleucos et Ptolémée s'attaqua à Antigone et à son fils Démétrios Poliorcète en Asie Mineure et, à l'été 301, à Ipsos, en Phrygie, Lysimaque et Séleucos écrasèrent les Antigonides dans un combat où Antigone le Borgne trouva la mort[198]. Un nouveau partage eut lieu : c'est Lysimaque qui récupéra l'Asie Mineure jusqu'au Taurus, à l'exception de quelques places de Lycie, de Pamphylie ou de Pisidie, tenues par Ptolémée, et de la Cilicie, donnée à Pleistarchos le frère de Cassandre[199].

La recomposition des alliances fut assez rapide puisque Lysimaque divorça d'Amastris pour épouser Arsinoé, la fille de Ptolémée, en signe d'hostilité envers Séleucos. Amastris revint à Héraclée en 300, ce qui causa quelque trouble. En son absence, la cité avait été gouvernée par son fils Cléarque. C'est dans ce contexte qu'elle divisa le territoire d'Héraclée en deux parties : elle laissa le gouvernement d'Héraclée à ses deux fils, Cléarque et Oxathrès, et s'installa à Sésamos, qui devint le centre de la nouvelle cité d'Amastris, à laquelle elle donna son nom[200] en opérant un synoécisme entre Sésamos, Tiéion, Cromna et Cytoros[201]. Quasiment au même moment en 302, peu de temps avant la mort d'Antigone, Mithridate, neveu[202] (ou fils pour certains auteurs[203]) du tyran perse de Kios, cité grecque de Mysie installée sur les bords de la Propontide, lui aussi

194 Hind, 1994, p. 502.

195 Minns, 1912-1913, p. 579 : il suscita l'admiration par ses mérites.

196 Pour une synthèse sur la piraterie en mer Noire, voir Tsetskhladze, 2000-2001.

197 Erçiyas, 2003, p. 1411.

198 Diodore, XX, 106-113 ; voir carte dans Martinez-Sève, 2011, p. 22.

199 Will, 1979, p. 80.

200 Erçiyas, 2003, p. 1412, 1419-1425.

201 Memnon, *FGrHist*, 434, F 4, 9 ; Strabon, XII, 3, 10.

202 Plutarque, *Dem.*, 4 en fait le fils d'Ariobarzane. C'est le neveu de Mithridate de Kios pour Magie, 1950, p. 189 ; Sartre, 1995, p. 37 ; Davesne, 1990, p. 505 ; Will, 1979, p. 138 et Sartre, 2003, p. 70.

203 Diodore, XX, 111, 4 ne précise pas les liens de parenté entre Mithridate de Kios et le fondateur du royaume du Pont, mais il indique que ce dernier hérita du royaume du précédent, d'où peut-être l'idée d'une filiation que l'on retrouve chez Meyer, 1879, p. 34 ; Reinach, 1890, p. 6 ; Mc Ging 1986, p. 15 ; Rostovtseff, 1989, p. 406 ; Ballesteros Pastor 1996, p. 24.

nommé Mithridate, s'enfuit à Cimiata, dans les gorges des Monts Olgassys[204]. Il est le fondateur du royaume du Pont.

En ce qui concerne Héraclée, Cléarque resta dans l'alliance de Lysimaque, comme cela avait été le cas sous Amastris. Cela fit de la cité une cible pour ses voisins, Zipoiétès de Bithynie et Mithridate[205]. La mort inexpliquée d'Amastris autour de 284 fut un prétexte pour Lysimaque qui intervint à Héraclée en accusant Cléarque et Oxathrès de matricide[206]. Les cités d'Héraclée et d'Amastris passèrent sous sa domination : c'était la première fois qu'un Diadoque contrôlait de manière effective des cités de la côte sud de la mer Noire. Lysimaque installa à Héraclée un gouverneur en la personne d'Héracleidès de Kymè et gratifia sa nouvelle épouse Arsinoé de la ville d'Amastris[207]. Après la défaite de Lysimaque à Couroupédion, au début de l'année 281[208], les Héracléotes se débarrassèrent de leur phrourarque Héracleidès[209]. La cité d'Héraclée était donc libre, tout comme les autres cités de la côte sud de la mer Noire qui avaient pu échapper aux conquêtes des Diadoques. Cependant, elles restaient sous la menace des pouvoirs royaux et comprirent qu'elles ne pourraient désormais plus assurer seules leur sécurité et leur indépendance.

3. 2. La mise en place d'alliances

Après la mort de Lysimaque, c'est Séleucos qui récupéra les territoires de Lysimaque et prétendit à la domination de toute l'Asie Mineure. La Paphlagonie, restée dans le flou quant aux revendications des Diadoques depuis un certain nombre de décennies, relevait désormais du pouvoir de Séleucos[210]. C'est dans ce contexte de tentative de récupération territoriale qu'il faut placer l'envoi de Diodoros, un général de Séleucos[211], contre Mithridate[212], en Cappadoce[213]. Or Diodoros fut battu, et c'est à la suite de cette victoire qu'il faut peut-être placer la prise du titre royal par Mithridate au début de l'été 281[214] : il devint Mithridate Ktistès (*le Fondateur*) Ier du Pont.

C'est sûrement à peu près à la même période que les cités pontiques d'Héraclée, de Byzance et de Chalcédoine, à l'origine de la future « Ligue du nord[215] », menacées par Séleucos et refusant de se soumettre à lui, firent appel à Mithridate[216], qui réussit à tenir en respect un corps expéditionnaire séleucide. La mort de Séleucos en Europe, assassiné par Ptolémée Kéraunos ce

204 Strabon, XII, 3, 41.
205 Memnon, *FGrHist*, 434, F 6, 3 ; Diodore, XX, 111, 4 ; Strabon, XII, 3, 41.
206 Memnon, *FGrHist*, 434, F 5, 3 ; Justin, XVI, 3, 3.
207 Memnon, *FGrHist*, 434, F 5, 4-5.
208 Voir carte dans Martinez-Sève, 2011, p. 23.
209 Memnon, *FGrHist*, 434, F 5, 3.
210 Magie 1950, 1087 n. 36.
211 Trogue Pompée, *Prol.*, 17.
212 C'est ce que l'on peut supposer, car l'affrontement a lieu en Cappadoce et Mithridate s'y était réfugié.
213 Le terme de Cappadoce est très flou et recouvre aussi le territoire du Pont : Cappadoce sur l'Euxin, Cappadoce Pontique ; Polybe, V, 43, 1 ; Strabon, XII, 1, 4 ; Reinach, 1890, p. 32 ; Will, 1979, p. 138.
214 Magie, 1950, p. 189 ; Davesne, 1990, p. 506 ; Sartre, 1995, p. 37 ; Sartre, 2003, p. 70 ; pour Meyer, 1879, p. 33, Mithridate prend le titre royal dès 296 et pour Reinach, 1890, p. 8, il faut dater le début du royaume du Pont de 280.
215 Will, 1979, p. 138 ; Saprykin, 1997, p. 161-178 ; Bittner, 1998, p. 57-69 ; Sartre, 2003, p. 57.
216 Memnon, *FGrHist*, F 7.

même été 281[217], l'empêcha de s'investir davantage dans la région[218] et de récupérer les territoires de Mithridate. Nous pouvons supposer que les Héracléotes tentèrent de récupérer Amastris autour de 280[219], mais c'est Ariobarzane, le fils de Mithridate qui obtint la reddition de la cité. On s'accorde pour dire que cet événement eut lieu en 279[220]. La prise d'Amastris officialise l'intérêt porté par les souverains du Pont à la côte sud de la mer Noire.

L'Asie Mineure fut par la suite menacée par l'irruption des tribus galates qui furent en Grèce en 279 et qui, en 277 étaient indésirables en Asie Mineure après leur participation à la guerre de succession de Bithynie[221]. Ce sont ces Galates qui posèrent des problèmes à Ariobarzane, qui avait succédé à son père Mithridate I[er] en 266. Ils envahirent en effet et mirent à sac une partie du royaume[222]. Le conflit se poursuivit jusqu'à la mort d'Ariobarzane, autour de 250[223]. Là, les Galates, profitant du jeune âge du nouveau roi, assiégèrent Mithridate II à Amisos[224]. Les Héracléotes, eux aussi touchés par les attaques des Galates, vinrent en aide au jeune roi et envoyèrent des provisions à Amisos. Si le nouveau roi du Pont s'était réfugié à Amisos, c'est que cette cité faisait déjà partie du royaume de son père : il faut donc dater la conquête d'Amisos d'avant 255[225]. On constate donc que des solidarités existaient sur les rivages de la mer Noire, mais qu'elles concernaient plutôt la cité d'Héraclée et la royauté du Pont, qui s'était dotée de littoraux en s'installant à Amastris et à Amisos. Sinope n'est pas mentionnée dans ce réseau d'alliances, car elle appartient très certainement à un autre réseau, le réseau rhodien, comme nous allons le voir par la suite[226], mais nous ne pouvons pas dater exactement le début de cette alliance.

Ce réseau d'alliances englobait un dernier élément : l'alliance lagide comme A. Avram l'a très finement démontré en rapprochant les fragments de Memnon d'Héraclée qui mentionnaient une guerre entre Byzance, Callatis et Istros se disputant l'*emporion* de Tomis[227], le siège de Byzance que mena Antiochos II Théos[228], les dons en blé qu'un Ptolémée fit à Héraclée, et enfin l'érection d'un temple à Héraclès[229]. A. Avram a pu reconstituer la chronologie des événements survenus en Thrace et en mer Noire dans les années 250[230]. Il a montré que, dans le contexte de la campagne d'Antiochos II en Thrace en 255, Byzance avait fait appel à Héraclée, son alliée dans la Ligue du Nord. Byzance étant assiégée par Antiochos II, elle fut libérée au printemps 254 par

217 Sartre, 2003, p. 37.
218 Will, 1979, p. 138
219 Memnon, *FGrHist*, 434, F 9, 4.
220 Meyer, 1879, p. 43 ; Sartre, 1995, p. 38 ; Sartre, 2003, p. 71.
221 Sartre, 2003, p. 72-73 et n. 139 ; Mitchell, 2004, p. 67-382.
222 Magie, 1950, p. 189.
223 Mc Ging, 1986, p. 20 ; en 255 pour Sartre, 2003, p. 71.
224 Mc Ging, 1986, p. 5 d'après Memnon, *FGrHist*, 434, F16, 2 : Héraclée envoie du blé à Mithridate II assiégé à Amisos par les Galates.
225 Sartre, 2003, p. 71.
226 Alliance attestée en 220 : voir Polybe, IV, 56.
227 Memnon, *FGrHist*, 434, F 13.
228 Memnon, *FGrHist*, 434, F 15.
229 Memnon, *FGrHist*, 434, F 17.
230 Avram, 2003, p. 1211-1213.

Ptolémée II, et c'est ce même Ptolémée qui fit une expédition en mer Noire à l'été 254, et qui gratifia de cadeaux Héraclée du Pont.

3. 3. La montée en puissance du royaume du Pont

La situation des alliances au milieu du III^e^ s. montre donc que les États de la côte nord de l'Anatolie étaient résolument anti-séleucides, et qu'ils avaient choisi de s'allier avec les Lagides. La royauté du Pont, qui faisait partie de ce réseau d'alliances, fit néanmoins preuve d'appétits territoriaux et bouleversa l'équilibre des pouvoirs sur la côte sud de la mer Noire.

Le roi du Pont Mithridate II, en quête de « respectabilité hellénistique » avait épousé Laodice, la sœur de Séleucos II Kallinikos, fille d'Antiochos II Théos et de son épouse répudiée Laodice[231]. Mithridate II gagna aussi sa légitimité de souverain hellénistique de premier plan en participant, au même titre que les autres souverains, à l'aide envoyée à Rhodes après le tremblement de terre dont la cité avait été victime en 227/226[232] : la contribution de Mithridate fut généreuse[233]. C'est sûrement dans ce contexte de prestige et de reconnaissance internationale que Mithridate II se sentit suffisamment puissant pour oser une action militaire qui pouvait mettre en péril ses nouvelles relations avec Rhodes[234] : il tenta un coup de force en voulant attaquer Sinope, alliée de Rhodes[235], en 220.

Nous sommes bien renseignés sur cet épisode grâce au texte de Polybe qui précise le rôle primordial de Rhodes dans le règlement de cette affaire. Comme Mithridate II avait porté la guerre contre Sinope, des ambassadeurs sinopéens partirent demander de l'aide à Rhodes. Celle-ci avait tout intérêt à venir en aide à Sinope puisque la cité pontique, au même titre qu'Amisos, était un relais indispensable à son propre commerce en mer Noire (Rhodes entretenait aussi de bonnes relations avec les rois de Bithynie afin de pouvoir franchir les Détroits en toute sécurité[236]). Sinope, bien que n'appartenant pas à une alliance comme celle de la Ligue du nord, constituée autour d'Héraclée du Pont, était néanmoins en situation d'alliance avec l'autre cité entièrement indépendante et militairement puissante de la période[237], à savoir Rhodes. Le coup de force du roi du Pont à Sinope s'inscrit dans un contexte d'affaiblissement temporaire de la puissance séleucide dans le nord de l'Anatolie[238].

Après l'appel à l'aide des Sinopéens, les Rhodiens désignèrent une commission temporaire[239] de trois hommes et leur confièrent 140 000 drachmes[240] pour fournir tout ce qui était nécessaire aux besoins de Sinope : ils préparèrent ainsi 10 000 amphores de vin, 300 talents de crin travaillé,

231 Eusèbe (ed. Schoene I), 251 ; Justin, XXXVIII, 5, 3 : la grande Phrygie fut donnée en dot.
232 Polybe, V, 88-90.
233 Polybe, V, 90, 1.
234 Mc Ging, 1986, p. 23.
235 Polybe, IV, 56.
236 Sartre, 2003, p. 58.
237 Fernoux, 2004, p. 115.
238 Fernoux, 2004, p. 121-122.
239 Fernoux, 2004b, p. 141-142.
240 Magie, 1950, p. 1077 n. 23 suggère qu'il s'agit d'un prêt et non d'un don.

100 talents de cordes préparées, 1 000 armures, 3 000 pièces d'or monnayé[241] et quatre catapultes avec les techniciens sachant les faire fonctionner[242].

L'aide de Rhodes fut une aide en matériel militaire et non en hommes. Les 140 000 drachmes servirent à acheter le matériel militaire commandé par les envoyés sinopéens : les armures occupaient une place normale, le crin travaillé et les cordes préparées[243] servaient à fabriquer le mécanisme de torsion des catapultes ; le vin enfin pouvait être utile pour donner du courage aux troupes[244]. Cette assistance technique fut très utile aux Sinopéens qui craignaient que Mithridate II ne les assiégeât à la fois par terre et par mer. Les Sinopéens fortifièrent la partie de la péninsule qui pouvait être attaquée par Mithridate II en obstruant les accès par mer avec des pieux des parapets, et en plaçant des catapultes et des soldats aux endroits les plus fragiles défensivement. Ce passage de Polybe est très important, car une première analyse de la muraille de Sinope[245] a permis d'en dater certaines innovations poliorcétiques de l'époque hellénistique et vraisemblablement de l'époque de l'alliance rhodienne.

Même si aucun texte ne renseigne sur l'attitude de Mithridate II, nous savons qu'il ne réussit pas à prendre Sinope, l'arsenal défensif étant sûrement trop dissuasif, puisque c'est Pharnace I^{er} qui réussit plus tard cette entreprise, en 183[246].

Ainsi, à la fin du III^{e} s., une recomposition des pouvoirs se préparait sur la côte sud de la mer Noire : Héraclée était toujours protégée par ses alliances dans le cadre de la Ligue du Nord et avec les Lagides, tandis que Sinope n'était qu'en sursis : elle avait été sauvée par son alliance avec Rhodes en 220, mais les Rhodiens ne purent empêcher sa prise par Pharnace du Pont en 183[247], et sans doute aussi la capture de ses colonies de Trapézonte, Cérasonte et Cotyôra. Ainsi, dans le premier quart du II^{e} s., mis à part Héraclée du Pont qui restait indépendante et devenait l'alliée de Rome[248], les cités de la côte sud de la mer Noire étaient sous la domination du royaume du Pont.

Conclusion

Du VII^{e} au III^{e} s. av. J.-C., les cités de la côte sud de la mer Noire ont pu connaître une évolution en parallèle, au moment de leur fondation à l'époque archaïque, puis de leur sujétion à l'Empire perse et à l'*archè* athénienne au V^{e} s. Deux grandes cités émergent néanmoins : il s'agit de Sinope et d'Héraclée, qui ont su unir leurs forces lors du passage de Xénophon et du reliquat des Dix-Mille au printemps et à l'été 400, mais également au milieu du IV^{e} s. par une *symmachia* censée les protéger de l'instabilité qui régnait au sein de l'Empire perse.

La conquête par Alexandre le Grand de l'Empire perse à partir de 334 plaça les cités de la côte sud de la mer Noire dans une situation périphérique puisque le nord de l'Anatolie

241 Fernoux, 2004, p. 164 : don ou prêt ?
242 Polybe, IV, 56, 2-3.
243 Fernoux, 2004, p. 162 traduit par « cheveux tressés et boyaux ».
244 Fernoux, 2004, p. 162.
245 Barat 2012, p. 44-52.
246 Strabon, XII, 3, 11.
247 Tite-Live, XL, 2, 6 ; Polybe, XXIII, 9, 2 : protestations à Rome des envoyés rhodiens à propos de la prise de Sinope par Pharnace.
248 Tite-Live, XLII, 56, 6 ; Memnon, *FGrHist*, 434, F 21 ; F 18, 10.

n'a jamais été effectivement contrôlé, ni par Alexandre, ni par ses successeurs, à l'exception d'Héraclée par Lysimaque. Cette situation a été un atout pour ces cités qui surent mettre en œuvre de judicieuses alliances, comme la Ligue du Nord pour Héraclée et l'alliance avec Rhodes pour Sinope. Au IIIe s., Sinope et Héraclée faisaient figure de grandes cités indépendantes en mer Noire, et pouvaient s'enorgueillir d'alliances plus ou moins directes avec les Lagides, contre l'avancée de la puissance séleucide au nord de l'Anatolie. Mais la fin du IIIe s. fut marquée par le coup de force du roi du Pont Mithridate II à Sinope, qui préfigurait le contrôle presque total des territoires de la côte sud de la mer Noire au IIe s. par le royaume du Pont, à l'exception de celui d'Héraclée.

L'étude des cités grecques de la côte sud de la mer Noire sur cinq siècles permet aussi de réfléchir aux notions de centre et de périphérie : la côte sud de la mer Noire peut apparaître comme une zone centrale aux époques archaïque et classique, puis comme une zone périphérique à partir de la conquête macédonienne. Elle permet en outre d'aborder la question des rapports culturels : lors du passage de Xénophon sur la côte sud de la mer Noire, les cités grecques font figure d'isolats dans un environnement indigène plus ou moins hostile : la diaspora grecque que constitue l'armée en marche des Dix-Mille rencontre la diaspora des Grecs du Pont, et malgré des échanges parfois agressifs, ces deux diasporas se retrouvent sur les valeurs communes de l'hellénisme comme par exemple le devoir d'hospitalité. Les Grecs de la mer Noire ne sont néanmoins pas complètement isolés du monde : l'information circule, par les bais des marchands par exemple.

Enfin, même si Héraclée et Sinope ne peuvent pas rivaliser avec la puissance rhodienne au IIIe s., ces deux cités jouent néanmoins un rôle important comme relais du commerce en mer Noire.

Bibliographie

Abréviations

BMC Galatia : W. Wroth, *A Catalogue of the Greek Coins in the British Museum [20], Catalogue of Greek Coins : Galatia, Cappadocia and Syria*, Bologne, 1964.
BMC Pontus : W. Wroth, *A Catalogue of the Greek Coins in the British Museum [13], Catalogue of Greek Coins : Pontus, Paphlagonia, Bithynia and the Kingdom of Bosporus*, Bologne, 1963.
Diller : A. Diller, *Tradition of the Minor Greek Geographers*, Lancaster-Oxford, 1952.
FGrHist : F. Jacoby, *Die Fragmente der griechischen Historiker*, Leyde, 1957.
IK, 47-Heraclea Pontica : L. Jonnes, *The inscriptions of Heraclea Pontica*, with a prosopographia heracleotica by Walter Ameling, Cologne, 1994.
IK, 64-Sinope : D. French, *Inscriptions of Sinope*, Cologne, 2004.
Marcotte : D. Marcotte, *Géographes grecs. Tome I. Introduction générale. Ps.-Scymnos, Circuit de la Terre*, Paris, 2000.
Müller : C. Müller, *Geographi graeci minores*, I, Paris, 1855.
Recueil : W. H. Waddington, E. Babelon et T. Reinach, *Recueil Général des monnaies grecques d'Asie Mineure*, I.1-I.4, Paris, 1908-1925.
Traité, II : E. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, II.2, Paris, 1910.

Anderson, J. G. C., Cumont, F. et Grégoire, H., 1910, *Studia Pontica III. Recueil des inscriptions grecques et latines du Pont et de l'Arménie (fascicule 1)*, Bruxelles.
Angelescu, M., 1992, Un problème controversé : l'expédition de Périclès dans le Pont-Euxin, *Pontica*, 25, p. 45-54.
Akkaya, T., 1994, *Herakleia Pontike (Karadeniz Ereğlisi)'nen Tarihi gelişimi*, Istanbul.
Akurgal, E. et Budde, L. (éd.), 1956, *Vorläufiger Bericht über die Ausgrabungen in Sinope*, Ankara.
Atasoy, S., 1997, *Amisos, Karadeniz Kiysinda antik bir Kent*, Istanbul.
Austin, M. et Vidal-Naquet, P., 1972, *Économies et sociétés en Grèce ancienne*, Paris (8ème éd. 2007).
Atasoy, S., 2003, Amisos, dans D. V. Grammenos et E. K. Petropoulos (éd.), *Ancient Greek Colonies in the Black Sea*, Thessalonique, p. 1331-1377.
Avram, A., 2003, Antiochos II Théos, Ptolémée II Philadelphe et la mer Noire, *CRAI*, p. 1181-1213.
Avram, A., Hind, J. et Tsetskladze, G., 2004, The Black Sea Area, dans M. H. Hansen et T. H. Nielsen (éd.), *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, Oxford, p. 924-973.
Ballesteros Pastor, L., 1996, *Mitrídates Eupátor, rey del Ponto*, Grenade.
Barat, C., 2006, *Sinope dans son environnement pontique*, thèse inédite soutenue sous la direction du Professeur P. Debord à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3.
Barat, C., 2007, Sinope et les Argonautes : d'un mythe utile à une réalité religieuse, *Phasis*, 10 (I), p. 33-52.
Barat, C., 2012, La ville de Sinope. Réflexions historiques et archéologiques, dans D. Kassab Tezgör (éd.), *Sinope. Un état de la question après quinze ans de travaux (Actes du Symposium International 7-9 mai 2009)*, Leyde-Boston, p. 25-64, 533-636.
Billows, R. A., 1990, *Antigonos the One-Eyed and the creation of the hellenistic state*, Berkeley-Los Angeles-Londres.
Bittner, A., 1998, *Gesellschaft und Wirtschaft in Herakleia Pontike. Eine Polis zwischen Tyrannis und Selbstverwaltung*, Bonn.
Boardman, J., 1995, *Les Grecs outre-mer. Colonisation et commerce archaïques*, Naples (traduction de l'édition anglaise de 1980).
Briant, P., 1972, D'Alexandre aux Diadoques : le cas d'Eumène de Cardia, *REA*, 74, p. 32-73.
Briant, P., 1973, *Antigone le Borgne. Les débuts de sa carrière et les problèmes de l'assemblée macédonienne*, Paris.
Briant, P., 1996, *Histoire de l'Empire perse de Cyrus à Alexandre*, Paris.
Bryer, A. et Winfield, D., 1985, *The Byzantine Monuments and Topography of the Pontos*, Washington D.C.
Burstein, S., 1976, *Outpost of Hellenism. The Emergence of Heraclea Pontica on the Black Sea*, Berkeley.
Dan, A., 2012, Les Leukosyriens : quelques notes d'ethnographie sinopéenne, dans D. Kassab Tezgör (éd.), *Sinope. Un état de la question après quinze ans de travaux (Actes du Symposium International 7-9 mai 2009)*, Leyde-Boston, p. 73-102.
Davesne, A., 1990, À propos du monnayage des premiers rois du Pont, dans B. Kodaman, A. Ünal, J.-L. Bacqué-Grammont et M. Özbalcı (éd.), *2nd Congrès International sur la mer Noire (Samsun, 1-3 juin 1988)*, Samsun, p. 505-515.

Debord, P., 1999, *L'Asie Mineure au IVe siècle (412-323 a.C.). Pouvoirs et jeux politiques*, Bordeaux.
Descat, R., 1990, Remarques sur les rapports entre les Perses et la mer Noire à l'époque achéménide, dans B. Kodaman, A. Ünal, J.-L. Bacqué-Grammont et M. Özbalcı (éd.), *2nd Congrès International sur la mer Noire (Samsun, 1-3 juin 1988)*, Samsun, p. 539-548.
Doonan, O. P., 2003, Sinope, dans D. V. Grammenos et E. K. Petropoulos (éd.), *Ancient Greek Colonies in the Black Sea*, Thessalonique, p. 1379-1402.
Doonan, O. P., 2004, *Sinope Landscapes. Exploring Connection in a Black Sea Interland*, Philadelphie.
Ehrhardt, N., 1983, *Milet und seine Kolonien. Vergleichende Untersuchung der kultischen und politischer Einrichtungen*, Francfort-Berne-New York.
Erçiyas, D. B., 2003, Heracleia Pontica-Amastris, dans D. V. Grammenos et E. K. Petropoulos (éd.), *Ancient Greek Colonies in the Black Sea*, Thessalonique, p. 1403-1431.
Erçiyas, D. B., 2007, Cotyora, Kerasus and Trapezus : The Three Colonies of Sinope, dans dans D. V. Grammenos et E. K. Petropoulos (éd.), *Ancient Greek Colonies in the Black Sea 2*, Oxford, p. 1195-1206.
Fernoux, H.-L., 2004, Les cités s'entraident dans la guerre : historique, cadres institutionnels et modalités pratiques des conventions d'assistance dans l'Asie Mineure hellénistique, dans J .-C. Couvenhes et H.-L. Fernoux (éd.), *Les cités grecques et la guerre en Asie Mineure à l'époque hellénistique*, Tours, p. 115-177.
Ferrarese, P., 1973, La spedizione di Pericle nel Ponto Eusino, dans M. Sordi (éd.), *Propaganda e persuasione occulta nell'antichità*, Milan, p. 7-19.
Gelzer, K., 1874, Sinope in den Keiltexten, *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde*, 12, p. 114-121.
Graham, A. J., 1964, *Colony and mother city in ancient Greece*, Manchester.
Grammenos, D. V. et Petropoulos, E. K. (éd.), 2003, *Ancient Greek Colonies in the Black Sea*, Thessalonique.
Grammenos, D. V. et Petropoulos, E. K. (éd.), 2007, *Ancient Greek Colonies in the Black Sea 2*, Oxford.
Hansen, M. H. et Nielsen, T. H. (éd.), 2004, *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, Oxford.
Harrisson, C. M., 1982a, *Coins of the Persian Satraps*, PhD., University of Pennsylvania, Philadelphie.
Harrisson, C. M., 1982b, Persian names on coins of Northern Anatolia, *JNES*, 41, 3, p. 181-194.
Head, B. V., 1911, *Historia Numorum. A Manuel of Greek Numismatics*, (2e éd.), Oxford.
Hind, J. F. G., 1994, The Bosporan Kingdom, *CAH*, 6^2, Cambridge, p. 476-511.
Huxley, G. L., 1960, Homerica. I Homeric Syrie, *GRBS*, 3-1, p. 17-30.
Imhoof-Blumer, F., 1901, *Kleinasiatische Münzen*, Vienne.
Ivantchik, A., 1997, Les légendes de fondation de Sinope du Pont, *REA*, 99, p. 33-45.
Langella, A., 1989, Sinope, Datame e la Persia, *Dialoghi di Archeologia*, 7, p. 93-104.
Lasserre, F., 1978, Strabon XII, 3, 14 : deux mots inédits sur l'histoire d'Amisos, *Mus. Helv*, 35, p. 212-220.
Magie, D., 1950, *Roman Rule in Asia Minor*, Princeton.

Maksimova, M. I., 1956, *Antičnyije goroda jugo-vostočnogo Pričernomorija*, Moscou-Leningrad.
Martinez-Sève, L., 2011, *Atlas du monde hellénistique 336-31 av. J.-C. Pouvoirs et territoires après Alexandre le Grand*, Paris.
Mattingly, H. B., 1996, Athens and the Black Sea in the Fifth Century BC, dans O. Lordkipanidzé et P. Lévêque (éd.), *Sur les traces des Argonautes (Actes du 6e Symposium de Vani, Colchide, 22-29 septembre 1990*), Paris, p. 151-157.
Mc Ging, B. C., *The foreign policy of Mithridates VI Eupator king of Pontus*, Leyde.
Meyer, E., 1879, *Geschichte des Königsreichs Pontos*, Leipzig.
Minns, E. H., 1912-1913, *Scythiand and Greeks. A survey of ancient history and archaeology on the north coast of the euxine from the Danubus to the Caucasus*, New York (2e éd. 1965).
Mitchell, S., 2004, Les Galates, représentation et réalité, dans A. Erskine (éd.), *Le monde hellénistique. Espaces, sociétés, cultures 323-31 av. J.-C.*, Rennes, p. 367-382.
Reinach, T., *Mithridate Eupator roi de Pont*, Paris.
Robinson, D. M., 1906a, Ancient Sinope, *AJPh*, 27-2, 106, p. 125-153.
Robinson, D. M., 1906b, Ancient Sinope, *AJPh*, 27-3, 107, p. 245-279.
Rostovtseff, M., 1989, *Histoire économique et sociale du monde hellénistique*, Paris (traduction française de l'édition anglaise de 1941).
Siebert, J., 1969, Kassander oder Asander ? (Diod., XIX, 57, 1), dans J. Siebert, *Untersuchungen zur Geschichte Ptolemaios' I*, Munich, p. 157-163.
Saprykin, S. J., 1997, *Heraclea Pontica and Tauric Chersonessus before Roman Domination VI-I Centuries B.C.*, Amsterdam.
Sartre, M., 1995, *L'Asie Mineure et l'Anatolie d'Alexandre à Dioclétien IVe siècle av. J.-C./ IIIe siècle apr. J.-C.*, Paris.
Sartre, M., *L'Anatolie hellénistique de l'Égée au Caucase*, Paris.
Sekunda, N. V., 1988, Some notes on the life of Datames, *IRAN*, 26, p. 35-53.
Sengebusch, M. 1848, *Sinopicarum quaestionum specimen*, Berlin.
Six, J. P., 1885, Sinope, *NC*, 3e série, 5, p. 15-65.
Streuber, W. T., 1855, *Sinope. Ein historisch-antiquarischer Umriss*, Bâle.
Surikov, I. E., 2001, Historico-geographical questions connected with Pericles' Pontic expedition, *ACSS*, 7, 3-4, p. 341-366.
Tsetskhladze, G. R., 1997, Plutarch, Pericles and Pontus : some thoughts, dans C. Shrader, V. Ramón et J. Vela (éd.), *Plutarco y la Historia (Actas del V Symposio español sobre Plutarco, Zaragoza, 20-22 de junio de 1996)*, Saragosse, p. 461-466.
Tsetskhladze, G. R., 2000-2001, Black Sea piracy, *Talanta*, 33-34, p. 11-15.
Weiskopf, M., 1982, *Achaemenid system of governing Anatolia*, PhD, University of California, Berkeley.
Weiskopf, M., 1989, *The so-called « Great Satrap's révolt », 366-360 B.C. Concerning local instability in the Achaemenid Far West*, Stuttgart.
Will, E., 1979-1982, *Histoire politique du monde hellénistique 323-30 av. J.-C.*, Nancy (2e éd. 2003).

Annexe

Traité d'alliance entre Sinope et la famille des tyrans d'Héraclée (353/352-346/345 av. J.-C.) : IK, 64-Sinope, n° 1[249]**.**

Les Sinopéens et Satyros et les enfants de Cléarque ont fait un serment et une alliance en ces termes. Si quelqu'un fait une expédition contre Satyros ou contre les enfants de Cléarque ou contre Héraclée ou contre son territoire, excepté le Roi, que les Sinopéens viennent au secours de toute la force dont ils sont capables, et si quelqu'un lève des soldats contre Sinope ou contre son territoire, excepté le Roi, que Satyros et les enfants de Cléarque viennent au secours avec toute la force dont ils sont capables. Si celui qui fait une expédition contre Satyros ou contre les enfants de Cléarque ou contre Héraclée ou contre son territoire ou contre Sinope ou contre son territoire, dit qu'il mène l'expédition en accord avec le Roi, que [les parties du traité] envoient, avec celui qui fait l'expédition, des messagers au Roi et que celui-ci exige que [l'agresseur] se retire du territoire. Si celui qui fait l'expédition ne veut pas envoyer de messagers et se retirer du territoire, que les deux parties viennent au secours l'une de l'autre avec toute la force dont elles sont capables. Que pour les soldats, la solde soit de trois demi-statères par mois. Que l'on fasse l'avance d'un mois de solde à ceux qui viennent en aide. Que le recouvrement des dépenses engagées soit assuré par ceux qui appellent à leur secours, dans les six mois, une fois la paix établie. Tous ceux qui ont fui Sinope ou Héraclée, qu'il leur soit permis de rester dans ces cités, s'ils ne commettent aucun délit. Et s'ils semblent commettre des délits à partir du moment où le serment a été prononcé, que des messagers soient en outre envoyés pour les exiler s'il plaît aux Sinopéens et à Satyros et aux enfants de Cléarque de les exiler. Que soient inclus dans cette alliance les gens de Cromna et de Sésamos s'ils le veulent. Que chacune des deux parties respecte l'alliance, si, d'une part, quelqu'un lance une expédition, dans les vingt jours à partir du jour où ceux qui dirigent auront demandé (de l'aide), si, d'autre part, quelqu'un travaille à renverser (le pouvoir du) peuple de Sinope [ou à le diviser], ou conspire contre Satyros et les enfants de Cléarque, que les deux parties viennent au secours l'une de l'autre de toute la force dont elles sont capables dans les dix jours à partir du jour où ceux qui dirigent auront demandé (de l'aide) et que [le corps de troupes] comporte pour les deux parties (des combattants âgés) de vingt [à trente-neuf ans]. Que cela puisse être amendé s'il plaît aux Sinopéens et à Satyros et aux enfants de Cléarque…

249 Je remercie le Professeur Alexandru Avram de l'Université du Maine pour sa bienveillante relecture de ma traduction et pour ses précieuses suggestions.

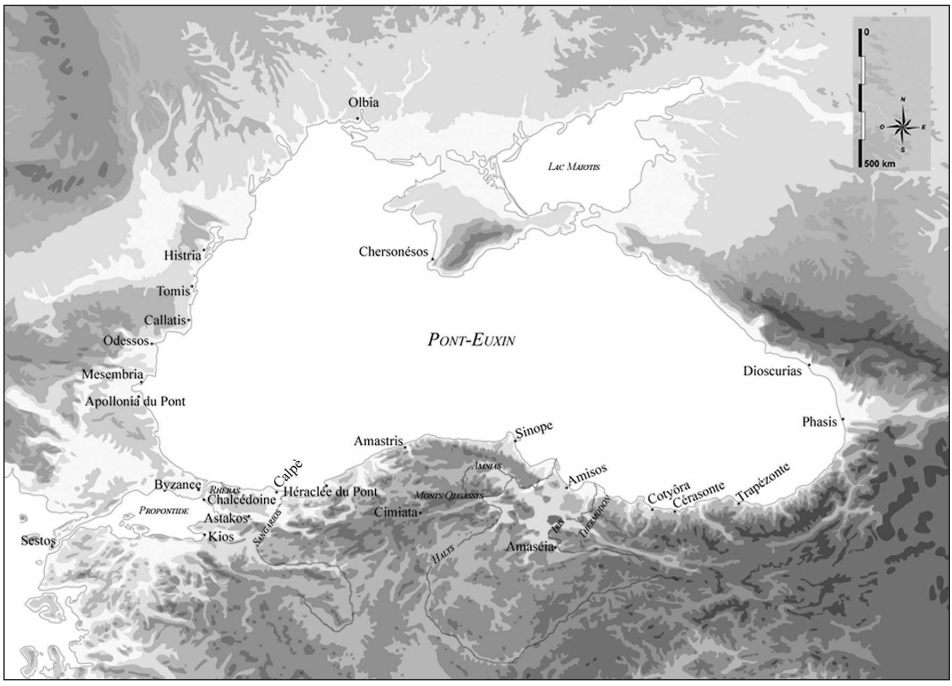

Fig. 1. Carte de la mer Noire

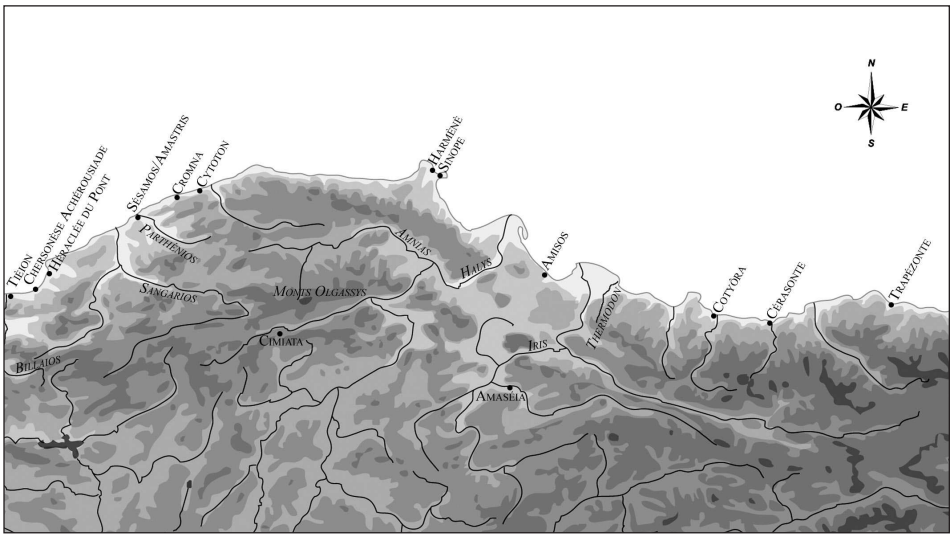

Fig. 2. Carte du littoral sud-pontique